



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FFVVB
DIMANCHE 8 JANVIER 2017
PARIS/CNOSF**

**(Adopté à l'unanimité
par l'Assemblée Générale des 24 et 25 juin 2017)**

PRESENCES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB

DIMANCHE 8 JANVIER 2017

LIGUE	PRENOM NOM	NOMBRE DE VOIX ARRETEES AU 09/12/2016	REPARTITION DU NOMBRE DE VOIX PAR DELEGUE	NOMBRE DE GSA ARRETE AU 09/12/2016	REPARTITION DU NOMBRE DE GSA PAR DELEGUE
AUVERGNE-RHONE ALPES	Jean-Michel FICHEUX	562	141	133	34
	Daniel MAISONNIAL		141		33
	Philippe SAGNARD		140		33
	Jean-Pierre VINOT		140		33
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	Thierry GUENEAU	142	48	43	15
	Séverine LESAVRE PETRUZZI		47		14
	Philippe SOVANT		47		14
BRETAGNE	David QUINTIN	388	130	96	32
	Charles-Edouard LARRIBE		129		32
CENTRE VAL DE LOIRE	Florence BAIGNET	153	77	36	18
	Delphine VIALA		76		18
CORSE	Santa SANTONI	20	10	5	3
GRAND EST	Anne BARBE	467	117	116	29
	Christine DANCOT		117		29
	Rodolphe ADAM		117		29
	Olivier TRITZ		116		29
HAUTS DE FRANCE	Frédéric DUBOIS	436	109	108	27
	Jean-Didier JAWORSKI		109		27
	Jean-Pierre COISNE		109		27
	André LECLERCQ		109		27
ILE DE FRANCE	Yves MOLINARIO	832	208	159	40
	Sébastien GONÇALVES-MARTIN		208		40
	Jean-Pierre BASSET		208		40
	Georges LOISNEL		208		39
NORMANDIE	El Hassane ALAOUI HASSINI	178	60	52	18
	François DESHAYES		59		17
	Non représenté		/		/
NOUVELLE AQUITAINE	Monique DARDAUD	446	112	112	28
	Nathalie PEDRETTI		112		28
	Dominique FONTAINE		111		28
	Michel DINEAUX		111		28
OCCITANIE	Guillaume BITON	454	114	103	26
	Benjamin RAT		114		26
	Jean-Pierre MELJAC		113		26
	Francis LAGUNA		113		25
PAYS DE LA LOIRE	Nathalie BOULEAU	382	128	92	31
	Christophe LUYSS		127		31
	Pierre LOREAU		127		30
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Alain ARIA	520	130	102	26
	Michel GUEVENOUX		130		26
	Frédéric PASTORELLO		130		25
	Axel LE MEUR – ABSENT		/		/
LA REUNION	Axelle GRONDIN	94	94	18	18
MARTINIQUE	Ronald REGNA	33	33	14	14

AUTRES PRESENCES

Eric TANGUY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Florence AVABY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Christian ALBE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Yves LABROUSSE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Christine MOURADIAN	CONSEIL ADMINISTRATION	
Michelle AKILIAN	CONSEIL ADMINISTRATION	
Brigitte CERVETTI	CONSEIL ADMINISTRATION	
Laurent TORRECILLAS	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSE
Christophe DURAND	CONSEIL ADMINISTRATION	
Laurence LACHAISE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Alain GRIGUER	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSE
Représentante LNV	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSEE
Antoine MARCAGGI	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSE
Viviane LE THOMAS	CONSEIL ADMINISTRATION	
Gérard MABILLE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Vincent ROCHE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Evlin KOZLUDERE	CONSEIL ADMINISTRATION	
Pierre MERCIER	CONSEIL ADMINISTRATION	
Linda ROYO	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSEE
Pascal ALLAMASSEY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Jean Paul DUBIER	CONSEIL ADMINISTRATION	
Gérald HENRY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Auréliе GIUBERGIA	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSEE
Michel MARTIN-DOUYAT	CONSEIL ADMINISTRATION	
Alain de FABRY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Françoise DE BERNON	CONSEIL ADMINISTRATION	
Claude GANGLOFF	CONSEIL ADMINISTRATION	
Pierre VOUILLOT	CONSEIL ADMINISTRATION	
Nathalie TURIN	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSEE
Céline DARCEL	CONSEIL ADMINISTRATION	EXCUSEE
Jean Luc GOUVERNEUR	CONSEIL ADMINISTRATION	
Cynthia BAGATTO	CONSEIL ADMINISTRATION	
Didier DECONNINCK	CONSEIL ADMINISTRATION	
Stéphane MOUEZY	CONSEIL ADMINISTRATION	
Jean Paul ALORO	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Albert CHARPENTIER	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Laurent DANIEL	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Aline GEMISE FAREAU	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Richard GOUX	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Jean Louis LARZUL	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Patricia MAZZOLA	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Claude ROCHE	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Philippe VENDRAMINI	CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Georges GUILLET	Commission Electorale	
Serge CORVISIER	Commission Electorale	
Claude DENGREVILLE	Commission Electorale	
Elisabeth ROSSI	Commission Electorale	
Arnaud DAGORNE	Directeur Général de la FFVB	
Sylvie PROUVE	Secrétaire de Direction de la FFVB	
Laurie FELIX	Juriste de la FFVB	
Anne LANDOIS-FAVRET	Chargée d'Accueil de la FFVB	
Thierry BOLOMEY	Informaticien de la FFVB	
Jean-François MOLEY	Président de la CC Educateurs et de l'Emploi	
Stéphane JUAN	Président de la CC Arbitrage	
Annie PEYTAVIN	Présidente de la CC Financière	
Georges LOISNEL	Président de la CC Discipline et d'Ethique	
Jacques LAGNIER	Président du CS de la DNACG	EXCUSE
Yanick CHALADAY	Président de la C Fédérale d'Appel	
Jocelye MAHIEU	Commissaire aux Comptes	EXCUSEE
Mathieu LABBE	Gestionnaire des Boitiers de Votes	
Philippe BEUCHET	Chargé de Mission des Rel. Internationales	
Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO	Directeur Technique National	EXCUSE

ORDRE DU JOUR

<u>Dès 9H30</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des Délégués ➤ Emargement - Vérification par la Commission Electorale
<u>10h00</u> <u>précises</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de l'Assemblée Générale 2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFVB 3. Intervention du Président de la Commission Electorale 4. Ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Strasbourg des 18 et 19 juin 2016 (VOTE 1) 5. Approbation des aménagements des modèles des statuts et Règlement Intérieur des LRVB et des CDVB (VOTE 2) 6. Approbation des mises à jour des Statuts et du Règlement Intérieur de la FFVB (VOTE 3) 7. Election complémentaire du Conseil de Surveillance – Années 2017 et 2018 (VOTE 4)
<u>12h45</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déjeuner
<u>14H00/17H00</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réforme territoriale 2016 ➤ Proclamations des résultats pour les élections : ➤ Du Conseil de Surveillance – Année 2017 et 2018 ➤ Du Conseil d'Administration – Olympiade 2017/2020 ➤ Présentation du Président de la FFVB ➤ Présentation du Conseil d'Administration ➤ Présentation du Conseil de Surveillance ➤ Questions diverses ➤ Informations de clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la F.F.V.B.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA FFVB

Ouverture de l'Assemblée Générale à 10h35.

Discours d'ouverture du Président de la FFVB, M. Eric TANGUY

« Mesdames et Messieurs les Délégués représentant les clubs de la Fédération Française de Volley-Ball, Messieurs et Mesdames les membres du Conseil d'Administration de la FFVB, Mesdames et Messieurs membres du Conseil de Surveillance, chers amis volleyeurs. C'est pour moi une très grande joie d'ouvrir cette Assemblée Générale aujourd'hui, Assemblée Générale qui marque le début de la nouvelle olympiade, donc première Assemblée Générale de cette nouvelle olympiade. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, de vive voix, une très bonne année 2017, pleine de joie, de bonheur et de réussite et je souhaite au Volley-Ball français de connaître une olympiade, celle que l'on attend depuis longtemps, qui est l'olympiade du renouveau, l'olympiade de tous les succès, c'est ce que notre sport mérite. Avant d'aller un petit peu plus loin, je voudrais que l'on ait un petit instant de recueillement et que l'on respecte une minute de silence à la mémoire de Monsieur Michel VERCROY, décédé il y a une quinzaine de jours, qui a été Président de notre Commission Centrale Sportive pendant 4 ans et Président de la Commission Fédérale d'Appel pendant 4 ans également. Je vous invite donc à vous lever et à respecter une minute de silence.

Je vous remercie.

Avant de démarrer cette Assemblée Générale, je voudrais féliciter nos équipes nationales pour les résultats obtenus durant cette saison internationale, à commencer par notre Equipe de France A qui, après un parcours du combattant très long et très compliqué s'est qualifiée pour participer aux Jeux Olympiques de Rio, ce qui était notre objectif, terminant 9ème sur cette compétition. Malheureusement, ce n'est pas le résultat que nous attendions, surtout sur lequel nous avions rêvé, mais quoiqu'il en soit, l'objectif est atteint et c'était vraiment une très grande joie de voir notre Equipe de France participer aux Jeux Olympiques. Maintenant pour les 4 prochaines années, le Volley-Ball fait partie des sports qui participent aux Jeux Olympiques et cela va favoriser bien évidemment toute la discipline. Féliciter également la 3ème place en Ligue Mondiale, c'est la 2ème année que nous finissons sur le podium de la Ligue Mondiale pour la première fois de l'histoire de notre Fédération. C'est uniquement notre 3ème participation et c'est la 2ème fois consécutive sur le podium, ce qui est un très bon résultat. Egalement féliciter notre paire de Beach Volley U22, Arnaud LOISEAU et Arnaud GAUTHIER-RAT qui ont remporté la médaille de bronze aux Championnats d'Europe U22. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente des prochains rendez-vous importants. Le premier sera le Tournoi de Qualification aux Championnats du Monde à la fin du mois de Mai à Lyon où notre Equipe de France disputera cette compétition à la maison pour remporter son billet pour aller directement sur les Championnats du Monde. C'est une compétition qui est très importante, c'est pour ça que nous avons souhaité l'organiser en France et nous avons réussi à convaincre la Confédération Européenne de Volley de nous confier cette organisation après un entretien et une démonstration de la nécessité pour notre sport de jouer cette compétition à la maison. Au même moment, notre Equipe de France Féminine disputera la même compétition au Portugal, pour tenter de se qualifier également pour les Championnats du

Monde. L'échéance suivante sera la Ligue Mondiale, où cette année, il ne vous a pas échappé, que nous avons un plateau exceptionnel de Ligue Mondiale sur cette compétition qui se déroulera le 2ème week-end de Juin à Pau. Nous allons faire, tout autour de cet événement, un grand rendez-vous pour le Volley-Ball français. Souligner également la participation de notre Equipe de France à la Grand Champions Cup, c'est une compétition sur invitation, il n'y a pas de qualification, c'est uniquement sur invitation et ce sont les 6 meilleures équipes mondiales qui sont invitées. C'est vraiment la première fois dans l'histoire du Volley-Ball français que nous sommes invités sur cette compétition. C'est vraiment une très grande joie de pouvoir suivre notre Equipe de France. Cet événement, comme les autres, sera bien sûr retransmis à la télévision à l'ensemble du Volley-Ball français et l'ensemble du grand public français pourra suivre à nouveau notre Equipe de France. La prochaine échéance, maintenant que nous allons mener en termes d'organisation, c'est le dépôt de notre candidature pour les Championnats d'Europe 2019 qui devrait être déposée pour le mois de Juin conjointement avec 4 autres pays. Nous allons entrer dans la phase active de dépôt de ce dossier pour lequel nous avons obtenu le soutien très fort de l'Etat français, au travers du CNDS. Ce n'est pas encore votée officiellement, mais la proposition de la commission auprès du Conseil d'Administration du CNOSF pour un soutien financier à notre Fédération est très important et sera le plus important jamais obtenu. Tous les voyants sont au vert pour que l'on se lance dans cette candidature sur une grande manifestation dont nous rêvons tous, puisque cela fait maintenant depuis 1986, cela fait un peu plus de 30 ans, que rien de ce niveau-là n'a été organisé en France. Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale, une bonne saison dans vos clubs, puisque nous sommes en plein milieu de la saison, une bonne fin de saison et puis on se retrouve tout au long de cette journée, merci ».

Une minute de silence est effectuée suite au décès de Michel VERCRUYSE, ancien Président de la Commission Fédérale d'Appel de la FFVB.

(Applaudissement)

Le Président donne la parole au Président de la Commission Electorale.

Georges GUILLET (Président de la Commission Electorale)

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi à mon tour de vous saluer et de vous présenter en mon nom et à ceux de mes collègues une excellente année 2017, nos meilleurs vœux pour vous-même et vos familles. Le processus électoral du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley-Ball qui vient de se dérouler était quelque peu complexe, surtout dans le contexte de fusion des Ligues, dans un calendrier très serré. L'interactivité entre les services de la Fédération concernés par cette élection a été particulièrement dense, le nombre de mails reçus et traités par la commission dépasse le millier et environ 800 sont encore archivés à ce jour. Grâce à la réactivité des acteurs, la réussite globale de cette élection est réelle. Merci à tous ces acteurs pour cette réussite et en particulier au service de la Fédération, à Sylvie PROUVÉ, Thierry BOLOMEY, Nathalie LESTOQUOY et Laurie FELIX. Je remercie personnellement mes collègues pour leur disponibilité d'écoute et leurs prises de décisions éclairées. Nous avons, entre-autres, été

confrontés à un problème particulier lié aux doubles candidatures : candidat de liste et représentant territorial, représentant territorial et délégué de Ligue. Il n’y a pas de texte pour y répondre, la recherche d’une solution acceptable au plan déontologique et équitable a été difficile. Nous suggérons à ce sujet que des règles puissent être écrites dans les textes fédéraux dans les Statuts ou le Règlement Intérieur. Pour la présente Assemblée Générale, actuellement, il manque 2 délégués, le nombre de voix en présence est de 4506, la majorité est donc à 2254. 1051 GSA, majorité des GSA 226 et pour les décisions qui sont extraordinaires, les 2/3 de voix, 3004 et 2/3 de GSA 701. Je voudrais faire une petite remarque au niveau des boîtiers, vous avez constaté que les boîtiers sont petits, donc il est facile de les oublier, merci de ne pas partir avec et si vous le permettez, je pense que cela vous sera rappelé, je pense que vous n’aurez besoin de ces boîtiers que ce matin. Ce qui veut dire qu’à la fin de cette séance cette matinée, vous n’aurez plus besoin des boîtiers. Alors, de façon à ce que vous puissiez récupérer vos pièces d’identité le mieux possible est que vous n’oubliez pas les boîtiers, les membres de la commission seront à la sortie de cette salle et vous n’oubliez pas, s’il vous plait, de remettre les boîtiers. Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale, merci de votre attention ».

(Applaudissement)

Le Président reprend la parole pour proposer la ratification du Procès-Verbal de l’Assemblée Générale de Strasbourg des 18 et 19 juin 2016.

Aucune intervention

Le Procès-Verbal est soumis aux voix.

Auparavant, un vote test est réalisé par le prestataire des votes.

Ratification du Procès-Verbal de l’Assemblée Générale de Strasbourg des 18 et 19 juin 2016

OUI :	4530 voix	97,23%
NON :	/	/
ABTENTIONS :	129 voix	2,77%
TOTAUX	4659 voix	100%

LA RESOLUTION EST ADOPTEE

**LE PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB DES 18 ET 19 JUIN 2016 EST
DEFINITIVEMENT APPROUVÉ**

2. APPROBATION DES AMENAGEMENTS DES MODELES DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DES LRVB ET DES CDVB

Alain de FABRY (Secrétaire Général) indique que les mises à jour des modèles ont été proposées compte tenu des modifications intervenues entre la version Février 2016 et Janvier 2017.

Jean-Pierre MELJAC (Occitanie) : intervient sur l'égalité de voix. Il dit que les articles sont mal formulés dans le sens où le vote étant secret, on ne peut pas savoir en l'état du texte combien et quels GSA ont voté. Il demande une solution technique.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : répond que cela reviendrait à modifier les statuts. Une adaptation technique peut être envisagée au travers des Ligues (2 sortes de bulletins). Le problème est de résoudre le système dans l'état actuel des textes, il faut proposer une solution. Le service juridique proposera une seule solution.

Approbation des aménagements des modèles des statuts et Règlement Intérieur des LRVB et des CDVB

OUI :	4408 voix	94,61%
NON :	/	/
ABTENTIONS :	251 voix	5,39%
TOTAUX	4659 voix	100%

LA RESOLUTION EST ADOPTEE

**LES AMENAGEMENTS DES MODELES DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DES LRVB
ET DES CDVB SERONT INSERES DANS LES MODELES TYPES DES STATUTS ET RI DES LRVB ET
DES CDVB**

3. APPROBATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVB

Aucune intervention

Approbation des statuts et du Règlement Intérieur de la FFVB

OUI :	4441 voix	95,32%
NON :	109 voix	2,34%
ABTENTIONS :	109 voix	2,34%
TOTAUX	4659 voix	100%

LA RESOLUTION EST ADOPTEE

**LES MISES A JOUR DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVB SERONT
INSEREES DANS LES STATUTS ET RI DE LA FFVB**

LES FICHIERS SONT ACCESSIBLES SUR NOTRE SITE

Statuts de la FFVB : http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2016-2017/ffvb_STATUTS_2016-17.pdf

Règlement Intérieur de la FFVB : http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2016-2017/ffvb_RI_2016-17.pdf

Alain de FABRY (Secrétaire Général) indique qu'en raison du résultat du vote, il n'y a pas de calcul sur le nombre de GSA comme le prévoit nos règlements sur le vote des statuts.

Monique DARDAUD (Nouvelle Aquitaine) aurait souhaité avoir la projection des résultats.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : répond qu'il y a problème technique qui ne le permet pas. L'annonce des résultats sera répétée deux fois.

Jean Louis LARZUL (Membre du Conseil de Surveillance) : intervient sur les statuts de la FFVB - page 210. Il dit que le changement de texte n'est pas cohérent notamment sur la candidature d'un administrateur qui pourrait se représenter au Conseil de Surveillance. Il a été rajouté le mot « administrateur ».

Alain de FABRY (Secrétaire Général) demande que le Conseil de Surveillance fasse une rédaction afin de respecter une cohérence. Cette modification est retirée du vote et sera représentée à la prochaine Assemblée Générale.

Jean Pierre MELJAC (Occitanie) : Il suffirait de supprimer « ne peuvent pas ... au CS ».

Eric TANGUY (Président) : Confirme qu'il faut que les personnes démissionnent.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Confirme le retrait de l'article au vote.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : Le vote a eu lieu, les Ligues ont votés, on ne peut pas retirer l'article.

Eric TANGUY (Président) : Confirme le maintien du vote malgré l'intervention de Jean-Louis LARZUL.

Votes à mains levées sur le maintien

Alain de FABRY (Secrétaire Général) rappelle l'élection complémentaire du Conseil de Surveillance. 4 candidatures ont été déposées. Cette élection à bulletin secret va être effectuée mais il n'y aura qu'un seul vote bloqué sur les 4 candidatures.

Puis **Georges GUILLET (Président de la Commission Electorale)** énumère les membres du Conseil de Surveillance. Ceux-ci se retireront dans la salle de presse pour désigner leurs élus internes et reviendront présenter le Conseil de Surveillance dans son fonctionnement complet de la saison.

A l'issue de cette présentation, **Georges GUILLET (Président de la Commission Electorale)** viendra présenter les élus du Conseil d'Administration – Liste Eric TANGUY – Liste Laurent TORRECILLAS et les Représentants Territoriaux qui se retireront afin que le Président puisse proposer la composition du Bureau Exécutif. Le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif seront présentés aux délégations. En amont, les 7 membres du Bureau se réuniront également.

Interventions

Monique DARDAUD (Nouvelle Aquitaine): Est-ce qu'on pourrait avoir les noms des 4 nouveaux candidatures au Conseil de Surveillance ?

Alain de FABRY (Secrétaire Général) présente les nouveaux candidats puis il propose de voter en bloc pour l'élection des 4 personnes, car il y a moins de candidatures que de postes vacants.

4. ELECTION COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – ANNEES 2017 ET 2018

Election Complémentaire du Conseil de Surveillance – Années 2017 et 2018

OUI :	3959 voix	84,97%
NON :	109 voix	2,34%
ABTENTIONS :	591 voix	12,69%
TOTAUX	4659 voix	100%

LA RESOLUTION EST ADOPTEE

LES QUATRE NOUVEAUX CANDIDATS

MME FRELAT, MM. ALORO (LNV), DANIEL, GUEVENOUX)

SONT ELUS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FFVB

POUR LES ANNEES 2017 ET 2018

Une présentation des membres du Conseil de Surveillance est effectuée en séance.

Puis, le Conseil de Surveillance se réunit dans la salle de presse.

Pendant cette réunion, **Alain de FABRY (Secrétaire Général)** évoque la réforme territoriale notamment sur les fusions.

Réforme territoriale 2016

Il fait état du calendrier relatif à la réforme territoriale. Il évoque le problème de la Nouvelle Aquitaine. Il indique que les statuts devront être déposés en Préfecture pour avoir une complète validité juridique. Cette Assemblée Générale va clôturer la phase Volley-Ball « la fusion fédérale ». Pour les « 8 mariages », il faut procéder à la fusion juridique en terminant par les dissolutions à effectuer en Assemblée Générale Régionale. Plusieurs procédures sont à respecter, le service juridique a prévu un état fixant les délais.

En mettant en œuvre cette réforme territoriale avec un délai très court, Alain de FABRY constate que le travail a été effectué en une seule saison. Le résultat n'aurait pas pu être obtenu sans les services du secteur juridique et de l'administration Générale (Laurie FÉLIX, Nathalie LESTOQUOY et Sylvie PROUVÉ). Alain de FABRY remercie ces personnes au nom de la FFVB.

(Applaudissement).

Alain de FABRY (Secrétaire Général) demande aux délégations si elles ont des questions diverses à aborder.

Yves MOLINARIO (Ile de France) : Pouvons-nous avoir le nom des nouveaux Présidents des Ligues.

Eric TANGUY (Président) cite les président(e)s élus :

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :	Alain ARIA
CORSE :	Antoine MARCAGGI
OCCITANIE :	Christian ALBE
NOUVELLE AQUITAINE :	Yves LABROUSSE
AUVERGNE RHONE ALPES :	Pierre VOUILLOT
CENTRE VAL DE LOIRE :	Michel MARTIN-DOUYAT
PAYS DE LA LOIRE :	Claude GANGLOFF
BRETAGNE :	Viviane LE THOMAS
NORMANDIE :	Proposition de Nathalie VALLOGNES. L'élection doit être confirmée par la Ligue
HAUTS DE France :	Didier DECONNINCK
GRAND EST :	Albert CHARPENTIER
BOURGOGNE FRANCHE COMTE :	Thierry GUENEAU
ILE DE FRANCE :	Alain de FABRY
LA REUNION :	Florence AVABY
MARTINIQUE :	Ronald REGNA

Monique DARDAUD (Nouvelle Aquitaine) : intervient sur la dissolution d'une Ligue.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Confirme que la délégation sportive s'arrêtera en Juin. Il pourrait y avoir une incidence financière si un transfert d'actif serait réalisé. La dissolution est automatique par le vote du traité de fusion en Juin 2017.

El Hassane ALAOUI HASSINI (Normandie) : trouve aberrant qu'on impose à des dirigeants un certificat médical. Le GSA a été interdit de vote pour cela. Peut-on exonérer les dirigeants ?

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : C'est la réglementation actuelle. Il reste aux Commissions Centrales et aux futures Assemblée Générale de le modifier. La Fédération va surement proposer à la prochaine Assemblée Générale de faire des aménagements. Il rappelle que les Délégués Régionaux de chaque Ligue ont un mandat pour une durée de 4 ans. La stabilité permettra un véritable échange entre les Délégués Régionaux, les GSA et la Fédération. La procédure des vœux devrait être assurée par les délégués.

Daniel MAISONNIAL (Auvergne – Rhône Alpes) : fait une remarque sur le déroulé de l'Assemblée Générale de Strasbourg notamment sur la discussion des vœux. Il souhaite que la séance des vœux soit mieux préparée.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Rappelle que le code du sport permet de déposer un vœu à la Fédération. Le Président va présenter son idée afin d'améliorer cela.

Eric TANGUY (Président) : dit qu'il en fera état après la réunion du Conseil d'Administration.

5. PROCLAMATIONS DES RESULTATS POUR LES ELECTIONS :

✓ Du Conseil de Surveillance – Année 2017 et 2018

Jean-Paul ALORO (Membre du Conseil de Surveillance, représentant la LNV) prend la parole. Le Conseil de Surveillance a proposé Aline GEMISE-FAREAU à la Présidence du Conseil de Surveillance et à M. Philippe VENDRAMINI, Secrétaire.

Le Conseil de Surveillance est composée des personnes suivantes :

Aline GEMISE-FAREAU/Jean Paul ALORO (LNV)/Alain ARIA/Albert CHARPENTIER

Laurent DANIEL/Frédéric DUBOIS/Véronique FRELAT/Richard GOUX

Michel GUEVENOUX/Jean-Louis LARZUL/Patricia MAZZOLA

Virginie MOINEAU/Claude ROCHE/Philippe VENDRAMINI

✓ Du Conseil d'Administration – Olympiade 2017/2020

Une Présentation des membres en séance est effectuée par Alain de FABRY.

Les 7 élus de la liste de M. TANGUY : Eric TANGUY/Florence AVABY/Christian ALBE/Yves LABROUSSE/Christine MOURADIAN/Michelle AKILIAN/Brigitte CERVETTI

Les 3 autres élus au scrutin de liste ne participent pas au choix du Bureau Exécutif.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) rappelle que M. Eric TANGUY est élu Président de la FFVB pour l'olympiade 2017/2020 depuis l'annonce des résultats le 21 décembre 2016.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) indique aux délégations que les boitiers peuvent être rendus à la Commission Electorale.

Georges GUILLET (Président de la Commission Electorale) fait une remarque sur la composition du Bureau Exécutif où siègent 4 hommes et 3 femmes.

Le Conseil d'Administration de la FFVB pour l'olympiade 2014/2017 est composé :
7 membres issus de la liste TANGUY
3 membres issus de la liste TORRECILLAS
Alain GRIGUER, Président de la Ligue Nationale de Volley et la représentante LNV
Stéphane MOUEZY, représentant des Ligues ultra marines

Puis une présentation des Représentants Territoriaux au Conseil d'Administration est effectuée en séance.

Administrateurs élus au scrutin de liste :

Liste Eric TANGUY (7) : Eric TANGUY/Florence AVABY/Christian ALBE

Yves LABROUSSE/Christine MOURADIAN/Michelle AKILIAN/Brigitte CERVETTI

Liste Laurent TORRECILLAS (3) : Laurent TORRECILLAS

Christophe DURAND/Laurence LACHAISE

Représentants LNV : Alain GRIGUER/Représentante LNV

Représentant Ultra Marin : Stéphane MOUEZY

Représentants Territoriaux :

Pierre VOUILLOT/Nathalie TURIN (Auvergne - Rhône Alpes)

Vincent ROCHE (Bourgogne-Franche Comté)

Viviane LE THOMAS/Gérard MABILLE (Bretagne)

Michel MARTIN-DOUYAT (Centre Val de Loire)

Antoine MARCAGGI (Corse)

Evlin KOZLUDERE/Pierre MERCIER (Grand Est)

Cynthia BAGATTO/Didier DECONNINCK (Hauts de France)

Alain de FABRY/1 poste féminin vacant (Ile de France)

Jean-Paul DUBIER (Normandie)

Céline DARCEL/Jean-Luc GOUVERNEUR (Nouvelle Aquitaine)

Linda ROYO/Pascal ALLAMASSEY (Occitanie)

Françoise DE BERNON/Claude GANGLOFF (Pays de la Loire)

Gérald HENRY/Aurélie GIUBERGIA (Provence Alpes Côte d'Azur)

Membres consultatifs invités :

Le Directeur Général/Le Président du Conseil de Surveillance/Le Directeur Technique National

Puis, le Président convoque les membres du Conseil d'Administration pour la tenue d'une réunion.

6. INFORMATIONS DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA F.F.V.B.

Les membres du Bureau sont conviés à la tribune pour la présentation des candidats.

Présentation du Bureau Exécutif

Président	Eric TANGUY
Vice-Présidente	Florence AVABY
Vice-Président	Alain GRIGUER (Représentant LNV)
Vice -Président	Alain de FABRY (Représentant Territorial)
Trésorier Général	Christian ALBE
Trésorier Général Adjoint	Pierre MERCIER (Représentant Territorial)
Secrétaire Général	Yves LABROUSSE
Secrétaire Générale Adjointe	Christine MOURADIAN

Le Président se félicite des élections.

(Applaudissement)

Questions diverses :

Thierry GUENEAU (Bourgogne-Franche-Comté) : Qu'en est-il du Directeur Technique National ?

Eric TANGUY (Président de la FFVB) : Nous allons changer de Directeur Technique National. Un rendez-vous est pris avec la Directrice des Sports pour enclencher le processus des appels à candidatures. Un nouveau DTN sera choisi pour notre Fédération.

El Hassane ALAOUI HASSINI (Normandie) : Souhaite avoir une précision sur le certificat médical pour 3 ans.

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : Indique que la loi a été modifiée. Le certificat médical est valable pour 3 saisons, mais chaque saison le licencié devra répondre à un questionnaire. S'il répond non à une question, il devra fournir un nouveau certificat médical. Le questionnaire doit être fourni par le Ministère, mais l'application sera faite sur la saison prochaine, ceci pour toutes les licences compétitives. Pour les licences non compétitives, c'est à la Commission Centrale Médicale de décider du timing du certificat médical, on en reparlera mais je pense qu'on restera sur ce que nous faisons, c'est-à-dire un certificat médical au départ. Nous sommes sur le certificat médical de base, fiche médicale A aujourd'hui, et après pour tous les surclassements, double surclassements, triple surclassements, c'est la Commission Médicale qui décide.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Par séquence de trois saisons, cela fera un certificat et deux questionnaires.

Intervenant sans micro (inaudible)

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : L'application du questionnaire sera valable à partir de juillet 2017, cela sera pour la saison prochaine.

Daniel MAISONNIAL (Auvergne – Rhône Alpes) : Dit que le député qui a rédigé cette loi n'a pas la même version, ça serait « les renouvellements, on n'en aurait pas besoin ». Il faudrait que pour les clubs, on ait une précision, et qu'on le sache bien avant et non comme cette année car avec la dématérialisation des licences et l'ordre, contre ordre sur les licences et certificats médicaux, cela n'a pas été clair.

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : indique qu'il y a eu plusieurs projets de loi.

Intervenant sans micro (inaudible)

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : Il n'y a plus de certificat médical pour le sport scolaire depuis Septembre.

Eric TANGUY (Président) demande s'il y a d'autres questions et rappelle qu'il faut bien prononcer son nom à chaque prise de parole pour l'enregistrement.

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : La licence compétilib à partir du moment où il y a des compétitions organisées, c'est une licence compétitive.

Séverine LESAVRE PETRUZZI (Bourgogne-Franche-Comté) : Demande si pour les jeunes, ce sont les parents qui remplissent le questionnaire.

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : Nous attendons le questionnaire du Ministère. Aujourd'hui, le Ministère est en train de réfléchir à ce questionnaire. Nous espérons l'avoir avant le mois de Juin afin de vous communiquer les informations le plus tôt possible.

Florence BAINET (Centre Val de Loire) : Intervient sur les certificats médicaux et dit que cette année le simple surclassement pour les M20 garçons qui ont joué en seniors a disparu. Est-ce que l'année prochaine, cela reste pareil ?

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : Indique qu'il se préoccupe surtout de la catégorie d'âge 13-18 ans où là on doit faire attention puisque les enfants sont en plein développement, et de faire attention de ne pas les « abimer » en les faisant jouer à un niveau qui ne correspondrait pas à leurs possibilités physiologiques.

Michel GUEVENOUX (Provence Alpes Côte d'Azur) : « Tu as parlé tout à l'heure des compétitions, compétitions lib, et dirigeants et encadrement, donc plus de certificat médical ? »

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : « A partir du moment où les gens sont inscrits sur une feuille de match, il fallait qu'ils soient d'un niveau « compétitif ». A partir du moment où le certificat médical est valable trois ans, ce ne me choquerait pas qu'un encadrant fasse un certificat médical tous les trois ans, ce sont aussi les mesures de santé publique ».

Michel GUEVENOUX (Provence Alpes Côte d'Azur) : « En même temps, les marqueurs pouvaient être aussi dirigeants, ils étaient sur une feuille de match ».

Gérald HENRY (Provence Alpes Côte d'Azur) : « c'est uniquement, un problème de sécurité sociale, c'est dramatique que des gamins ne passent plus de certificats médicaux pendant trois ans avec la détérioration qu'ils peuvent avoir à niveau de leur santé, je trouve cela aberrant. Après il est vrai, que les gamins au niveau des établissements scolaires qui font des activités en EPS, n'ont plus de certificats médicaux. En UNSS, c'est pareil, on rentre dans une phase de compétition pareille. La position des médecins devrait être un peu plus forte par rapport au respect des gamins par rapport à leur santé ».

Richard GOUX (Membre du Conseil de Surveillance, Médecin Fédéral) : « La philosophie initiale n'était pas une histoire de sécurité sociale. Je vous rappelle que le certificat médical n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale. C'était une histoire de sport santé. La philosophie était de dire que le certificat médical était un frein à l'activité physique en France. L'objectif initial était de permettre à tout le monde tout le temps de faire du sport. Pour les médecins, le certificat médical tous les 3 ans, cela paraît une bonne chose après la responsabilisation du licencié sur sa santé en lui faisant remplir un questionnaire, cela marche très bien dans les pays nordiques.

Eric TANGUY (Président) effectue son discours de clôture de l'Assemblée Générale

« Deux petits points avant de conclure et on va aller à l'apéritif. Je profite de la tribune et de votre présence à tous pour féliciter publiquement Monsieur Philippe BLAIN qui a été nommé récemment Président de la Commission des Entraîneurs de la Confédération Européenne de Volley-Ball ainsi que le Docteur Annie PEYTAVIN qui est donc devenue la Présidente de la Commission Médicale de la Fédération Internationale de Volley-Ball. Il y a donc aujourd'hui un français et une française à la présidence de commissions internationales. Je remercie la Commission Electorale pour tout le travail que vous avez fait tout au long de ce processus électoral et tout au long de cette olympiade et de cette Assemblée Générale aujourd'hui et le dernier mot pour remercier le personnel fédéral de la tenue de cette Assemblée Générale dans les conditions que l'on vient de vivre. Arnaud, notre Directeur Général ; Thierry BOLOMEY, notre informaticien, qui est en régie là-haut comme d'habitude ; Sylvie, fidèle à son poste comme d'habitude ; notre juriste Laurie, parce que vous l'avez sûrement eu beaucoup au téléphone ; Anne, qui vous a porté le micro tout au long de l'Assemblée Générale, merci. Et je n'oublierai pas Mathieu, qui n'est pas un employé de la Fédération, mais l'agent de développement de la Ligue Ile de France qui a bien voulu participer à cette Assemblée Générale et nous permettre de voter dans de bonnes conditions, merci Mathieu. Il ne me reste qu'à clore cette Assemblée Générale et à vous souhaiter un bon appétit. On se retrouve tout de suite pour l'apéritif derrière, merci ».

Clôture de l'Assemblée Générale à **12h50**.

Choisy le Roi, le 10 janvier 2017

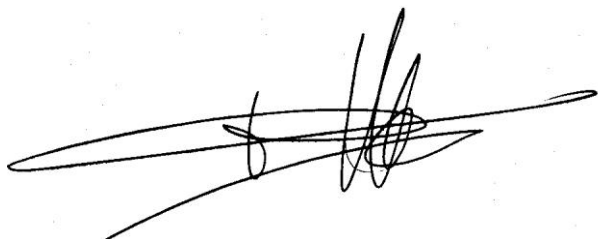
Le Président de la Commission Electorale

Georges GUILLET



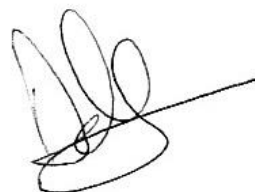
Le Président de la FFVB

Eric TANGUY



Secrétaire Général de la FFVB

Alain de FABRY



RESULTATS DES VOTES PAR DELEGATION

		Toute l'audience	AUVERGNE RHONE ALPES	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	BRETAGNE	CENTRE VAL DE LOIRE	CORSE	GRAND EST	HAUTS DE FRANCE	ILE DE FRANCE
Ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Strasbourg des 18 et 19 juin 2016	<i>Oui</i>	4530	562	142	0	153	20	467	436	832
	<i>Non</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	129	0	0	129	0	0	0	0	0
Approbation des aménagements des modèles des statuts et Règlement Intérieur des LRVB et des CDVB	<i>Oui</i>	4408	562	142	129	153	20	467	218	832
	<i>Non</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	251	0	0	0	0	0	0	218	0
Approbation des mises à jour des Statuts et du Règlement Intérieur de la FFVB	<i>Oui</i>	4441	562	142	129	153	20	467	218	832
	<i>Non</i>	109	0	0	0	0	0	0	109	0
	<i>Abstention</i>	109	0	0	0	0	0	0	109	0
Election complémentaire du Conseil de Surveillance – Année 2017 et 2018	<i>Oui</i>	3959	421	142	129	153	20	467	218	832
	<i>Non</i>	109	0	0	0	0	0	0	109	0
	<i>Abstention</i>	591	141	0	0	0	0	0	109	0

RESULTATS DES VOTES PAR DELEGATION (SUITE)

		Toute l'audience	NORMANDIE	NOUVELLE AQUITAINE	OCCITANIE	PAYS DE LA LOIRE	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	LA REUNION	MARTINIQUE
Ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Strasbourg des 18 et 19 juin 2016	<i>Oui</i>	4530	119	446	454	382	390	94	33
	<i>Non</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	129	0	0	0	0	0	0	0
Approbation des aménagement des modèles des statuts et Règlement Intérieur des LRVB et des CDVB	<i>Oui</i>	4408	119	446	454	382	390	94	0
	<i>Non</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	251	0	0	0	0	0	0	33
Approbation des mises à jour des Statuts et du Règlement Intérieur de la FFVB	<i>Oui</i>	4441	119	446	454	382	390	94	33
	<i>Non</i>	109	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	109	0	0	0	0	0	0	0
Election complémentaire du Conseil de Surveillance – Année 2017 et 2018	<i>Oui</i>	3959	119	446	113	382	390	94	33
	<i>Non</i>	109	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Abstention</i>	591	0	0	341	0	0	0	0